

**La demande de
CARTE NATIONALE
D'IDENTITE SECURISEE
est à déposer en mairie
de domiciliation**

**La présence du demandeur est
requise à la fois au moment du
dépôt de la demande de CNI
et lors de la remise de cette CNI**



Pièces justificatives admises

JUSTIFICATIF DE DOMICILE de moins de 1 an

- Certificat d'imposition ou de non imposition de l'année précédente
- Quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe ou portable
- Taxe d'habitation ou foncière, taxe sur les ordures ménagères
- Attestation de carte vitale, assurance maison

PIECES NON ADMISES :

Facture éditée sur internet, fiches de paie, relevés bancaires, assurance automobile, quittances de loyer émises par des particuliers.

JUSTIFICATIF D'ETAT CIVIL

- Carte nationale d'identité plastifiée (original + copie)
- Passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans (original + copie)
- Extrait d'acte de naissance avec filiation
** de moins de 3 mois pour un renouvellement de CNI en cas de perte ou de vol*
- Copie intégrale de l'acte de mariage



ACCUEIL EN PREFECTURE

Pas de guichet d'accueil

**Accueil en mairie
de domiciliation**



PERMANENCE TELEPHONIQUE

Pour joindre directement
le service CNI de la préfecture,
téléphoner au : **02 48 67 36 58**

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30

Flashez-moi avec l'application adéquate



*Pour faciliter vos
démarches administratives*

**www.cher.gouv.fr
www.service-public.fr
le 3939**



**Pour vos demandes
(questions, suggestions, réclamations)**

La page « Nous contacter » sur
www.cher.gouv.fr



Pour votre démarche



*Demande
de carte
nationale
d'identité sécurisée*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU CHER

Préfecture du Cher
Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18
www.cher.gouv.fr

Documents à présenter pour vos démarches

Informations valables au 15 septembre 2014 sous réserve de modifications ultérieures



Carte nationale d'identité sécurisée	Formulaire de demande CERFA complété, daté et signé	Justificatif d'état civil ou pièce d'identité	Photos en couleurs, récentes, identiques, de face et tête nue, sur fond clair, neutre et uni, format 3,5 x 4,5 cm	Justificatif récent et personnel de domicile <i>Adresse identique à celle portée dans le formulaire CERFA</i>	Déclaration de perte (délivrée par la mairie) ou déclaration de vol (délivrée par la gendarmerie ou le commissariat de police)	Timbre fiscal	Si votre situation a changé (mariage ...) : document officiel en attestant	Restitution de l'ancienne carte nationale d'identité
Première demande de CNI sécurisée	✓	Copie intégrale de moins de 3 mois de l'acte de naissance	2	✓				
Renouvellement d'une CNI sécurisée	✓	Ancienne CNI	2	✓			✓	✓
Renouvellement d'une CNI sécurisée en cas de <u>vol</u> ou de <u>perte</u>	✓	✓ si CNI périmée depuis plus de 5 ans	2	✓	✓	25 €	✓	
Modification d'état civil ou de situation	✓ <i>Démarche simplifiée</i>	Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance	2	✓			✓	✓
CNI sécurisée pour personne mineure	✓	<p>La demande de CNI sécurisée doit être présentée, en présence du mineur, par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur ou autre personne exerçant l'autorité parentale). Cette personne doit remplir et signer l'autorisation insérée dans le formulaire de demande et produire un justificatif de sa qualité CNI obligatoire / Copie intégrale de moins de 3 mois de l'acte de naissance / Livret de famille justifiant la situation familiale Jugement de divorce le cas échéant</p>						
Cas particulier	<u>Se renseigner</u>	<ul style="list-style-type: none"> Le service CNI de la préfecture du Cher ou La mairie de domiciliation 						

La demande de CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE est à déposer en mairie de domiciliation

La présence du demandeur est requise à la fois au moment du dépôt de la demande de CNI et lors de la remise de cette CNI